

Le C2i niveau 2 « enseignant » à Paris 8

Année 2010 – 2011

1. Comprendre le C2i2e en général

→ Qu'est-ce que le C2i2e ?

Créé et expérimenté depuis 2004 dans les IUFMs (circulaire N°2004-46 du 2 mars 2004), le C2i2e est le Certificat Informatique et Internet de niveau 2 « Enseignant ».

→ Quels objectifs ? Pour qui ?

Le C2i2e est une certification de compétences nationale française, visant l'attestation de 28 compétences TIC¹ professionnelles, communes et nécessaires à tout futur enseignant, enseignant en poste et formateur pour l'exercice de son métier dans ses dimensions pédagogiques, éducatives et citoyennes au travers des champs suivants : problématiques et enjeux des TIC en général et dans l'éducation, gestes pédagogiques liés aux TIC, recherche et utilisation de ressources, travail en équipe et réseaux, adaptation à un environnement numérique de travail, évaluation et validation de compétences TIC inscrits dans les programmes d'enseignement.

→ Faut-il obligatoirement avoir obtenu le C2i niveau 1 pour passer le C2i2e ?

Le C2i niveau 1 est une certification de compétences généralistes (44 au total) qui se prépare durant les années de licence. Il est un pré-requis recommandé mais non-obligatoire pour passer le C2i2e.

→ Est-ce que le C2i2e est obligatoire ?

Selon l'article 46 du décret n°2010-1006 du 26 août 2010, « l'exigence du C2i2e n'est pas exigible des lauréats aux concours de la session 2010-2011 [le C2i2e sera exigé lors de la titularisation]. Elle ne devrait s'appliquer qu'à partir de 2012, pour les lauréats aux concours de la session 2011-2012 ».

→ Où puis-je obtenir des informations officielles sur le C2i2e ?

- Via le portail national du C2i (présentation, textes officiels, historique, référentiel...) <http://www2.c2i.education.fr/sections/c2i2e>
- Via le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cf. nouveau référentiel – arrêté du 14 décembre 2010 publié au BO n°5 du 3 février 2011) : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/rubrique-bo.html?cid_bo=54844

2. Préparer le C2i2e à Paris 8 en 2010-2011

→ Suis-je concern(é) par cette préparation ?

Sont admis à préparer le C2i2e à Paris 8 durant cette année 2010-2011 :

- Les étudiants en master 1 et 2 (parcours lié à un métier de l'enseignement)
- Les étudiants (admissibles ou non) à un concours de l'enseignement (capes + agrégation)

¹ Technologie de l'Information et de la Communication

➔ **Où s'inscrire ?**

- Pour les masters 1 et 2 « métier de l'enseignement » (2e degré + agrégation), l'inscription à la certification C2i2e s'effectue pédagogiquement via le SUFICE. Veuillez SVP y renseigner vos noms, prénoms, master préparé, adresse mail, obtention éventuelle du C2i niveau 1.
- Pour les masters 1 et 2 « métier de l'enseignement » (1^{er} degré), l'inscription et la préparation C2i2e se fera dans la mesure du possible à l'IUFM de Créteil.

➔ **Qui contacter pour tous renseignements ?**

- Aspects administratifs : Chantal Claudel – Maud Ciekanski (SUFICE)
- Aspects techno-pédagogiques : Lydie Rollin + Responsable de master

➔ **Quel programme et organisation seront mis en œuvre à Paris 8 ?**

- Formation hybride *via* la plateforme pédagogique d'IPT (Service Informatique Pour Tous)
- Travail en ligne et ateliers/séances dans les salles informatiques d'IPT (Bât C)

	Séquences	Nbre de séances (9 séances = 20h)
1	S'adapter à un environnement numérique professionnel	1 séance de 2h00
2	S'informer professionnellement (recherche et veille pédagogique) et éduquer à l'information	2 séances de 1h30
3	Communiquer et travailler en réseaux	1 séance de 2h00
4	Sensibiliser, appliquer et faire respecter les règles déontologiques et juridiques en contexte éducatif	2 séances de 2h00
5	Créer, mettre en œuvre et évaluer un dispositif pédagogique avec les TICE	3 séances de 3h00

(sous réserve de modifications)

➔ **Comment serais-je évalué(e) pour obtenir la certification ?**

Des tests d'auto-positionnement (non notés) seront proposés en début de préparation afin de vous situer par rapport à votre usage des TIC. De plus, pour vous certifier, il vous faudra rendre :

- 1 dossier (portfolio) comportant les différentes activités demandées et personnalisées selon votre discipline au fil des séances.
- 1 document proposant une situation d'apprentissage avec les TICE qui sera présenté fin juin à l'oral devant un jury composé d'experts TIC et d'enseignants disciplinaires. L'exposé sera suivi d'un entretien avec le jury (analyse des points forts, points faibles + remédiations)

➔ **Quel calendrier de formation est envisagé ?**

Début de formation : Début avril 2011

Fin de formation : Fin juin 2011

Les séances auront lieu les mercredis de 18h à 20/21h

➔ **En cas d'échec : se réinscrire à une session C2i2e l'année prochaine**